

L'association ARI Insertion a créé en 2006 en Lot-et-Garonne, dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés du Lot-et-Garonne (PDITH 47), un service d'accompagnement professionnel spécifique des personnes en situation de handicap psychique qui n'existait pas dans ce département. Cette création s'est faite avec le concours du Fonds Social Européen (FSE) qui cofinance l'association à hauteur de 50 % (un peu plus de 262 000 € sur la période 2007/2013), à parité avec l'Association gestionnaire des fonds pour l'insertion des personnes handicapées (AGEFIPH).

Cette création était souhaitée par l'ensemble des acteurs de l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées en Lot-et-Garonne qui, faute de structure adaptée, se trouvait souvent démunie face à la problématique très spécifique de l'insertion professionnelle, ou du maintien dans l'emploi, de personnes présentant des handicaps psychiques.

Les actions d'ARI Insertion, conduites par une équipe interdisciplinaire, ont permis depuis 2007 de prendre en main l'accompagnement sur 24 mois (en réseau coordonné avec les autres acteurs et les entreprises) de 106 personnes en situation reconnue de handicap psychique. Pour 25 % d'entre elles, des solutions durables d'emploi ont d'ores et déjà été trouvées.

En soutenant ARI Insertion le FSE contribue à la promotion de l'inclusion sociale et au soutien des publics en difficulté d'insertion. Il favorise également la mise en réseau des compétences et l'équilibre des territoires.

Le Fonds Social Européen s'engage pour l'insertion des handicapés psychiques en Lot-et-Garonne

ARI Insertion a créé, grâce au concours du Fonds Social Européen (FSE), un service d'accompagnement professionnel spécifique des personnes en situation de handicap psychique, qui n'existait pas en Lot-et-Garonne.

Le handicap psychique est souvent plus difficile à aborder et à adapter en vue de solutions d'insertion ou de réinsertion professionnelle, que d'autres formes de handicap. C'est le constat que faisaient depuis plusieurs années les acteurs de l'insertion professionnelle en Lot-et-Garonne, sans pour autant, malgré leurs compétences et leur bonne volonté, pouvoir dégager des solutions satisfaisantes. « On ramait », résume Mrim Boulanger, conseillère emploi à l'ANPE d'Agen en charge des travailleurs handicapés, qui ajoute : « C'est d'autant plus grave qu'avec une personne en situation de handicap psychique, un échec aggrave cette situation et que l'on risque d'aboutir à une véritable catastrophe ».

Ce constat était largement partagé par d'autres intervenants locaux, à l'instar de Karine Lalyman, chargée de mission « Maintien dans l'emploi » (association « Handi Emploi »), de Christelle Tuffery (entreprise de travail temporaire d'insertion ANETTI) ou d'Adeline Cailac, de la Mission Locale pour l'Emploi d'Agen... Cela a conduit à créer en 2006 l'association ARI Insertion en Lot-et-Garonne, à la demande de l'Association Gestionnaire des Fonds pour



Une équipe et des partenaires. De gauche à droite : François Dagot (psychologue ARI Insertion), Audeline Cailac (Mission Locale Agen), Marie-Ange Rouzié (ARI Insertion), Olivier Begué (Directeur ARI Insertion), Karine Lalyman (Handi Emploi), Mrim Boulanger (ANPE Agen), Christelle Tuffery (ANETTI –travail temporaire d’insertion). Manquent Carole Gallet (chargée d’insertion à ARI Insertion), Stéphanie Facque (ARI insertion) – Photo April

l’Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH) et dans le cadre du Plan Départemental d’Insertion des Travailleurs Handicapés du Lot-et-Garonne (PDITH 47).

Le concours déterminant du Fonds Social Européen

Cette structure n’aurait pu voir le jour sans le cofinancement à parité de l’AGEFIPH et du Fonds Social Européen (FSE), dont l’un des objectifs est l’inclusion sociale des publics ayant des difficultés particulières d’insertion, sachant que les handicapés psychiques sont surexposés aux difficultés d’emploi, que ce soit pour l’embauche ou le maintien dans l’emploi. Le FSE a financé ARI Insertion dès 2006, ce qui a permis d’ouvrir ce service innovant et finance l’association à hauteur de 262 148 € sur la programmation 2007-2013.

ARI Insertion, qui intervient sur tout le territoire de la Gironde depuis 2002, répondant à l’appel d’offres lancé par l’AGEFIPH, a ainsi créé une antenne de l’association à Agen (36 bis Boulevard Scaliger) pour intervenir sur le Lot-et-Garonne. Elle a également ouvert un bureau à la Maison pour l’Emploi de Villeneuve-sur-Lot.

ARI Insertion : une action de coopération en réseau

La mission d’ARI Insertion est en effet d’accompagner vers des démarches d’insertion professionnelle les personnes en situation de handicap psychique. « Organisme d’appui, l’association développe son action dans le cadre du Programme départemental d’insertion des travailleurs handicapés (PDITH), en partenariat avec les CAP Emploi, l’ANPE, les organismes d’insertion et de formation professionnelle, le secteur sanitaire, social, médico-social et un réseau d’employeurs spécifiques », résume Olivier Bégué, directeur d’Ari Insertion de Gironde et du Lot-et-Garonne.

C’est donc tout un travail d’accompagnement qui est fait en réseau et en coopération avec les divers organismes, sur un territoire donné, ce qui correspond aussi à l’orientation du Fonds Social Européen, d’autant plus que la structure soutenue est innovante et qu’il s’agit de rattraper des inégalités territoriales, ce qui était, dans ce domaine, le cas du Lot-et-Garonne par rapport à l’Aquitaine. « Les échanges avec les différents acteurs du secteur permettent d’enrichir les pratiques, de nouer des partenariats, de mutualiser des moyens au bénéfice des personnes accompagnées », souligne Olivier Bégué.

La reconversion d'une infirmière

Un exemple parmi d'autres : celui de cette infirmière, travaillant dans une clinique et qui, traumatisée après qu'un patient fut tombé dans le coma, se culpabilise (d'ailleurs à tort) et sombre dans une dépression réactionnelle qui la rend incapable d'assurer les protocoles de soins dont elle avait la charge, jusqu'à aboutir à une désorganisation du service. Ce cas est signalé par l'association Handi Emploi à ARI Insertion qui aura un rôle d'expertise, notamment grâce à une série d'entretiens avec le psychologue de l'association, François Dagot, de médiation avec l'employeur l'un des rôles de Carole Gallet, chargée d'insertion, de recherche d'adaptation interne sans perte d'emploi. Finalement, au terme de ce processus une solution fut trouvée, l'infirmière acceptant de se reconvertir au secrétariat, après une formation, sans dévalorisation de son indice professionnel.

Un accompagnement pluridisciplinaire « pas à pas »

Cet exemple illustre aussi le travail interdisciplinaire qui caractérise ARI Insertion. Cinq personnes avec Olivier Bégué, Marie-Ange Rouzié, chef de service, Stéphanie Jacques, secrétaire de direction, François Dagot et Carole Gallet, travaillent la main dans la main dans l'accompagnement, qui peut aller jusqu'à 24 mois, de la personne handicapée psychique. Un accompagnement « pas à pas » qui inclut les demi-journées consacrées à l'observation en entreprise, l'élaboration concertée de fiches de consignes de travail permettant d'ajuster celui-ci aux capacités, « mais aussi aux potentialités » de la personne, un dialogue permanent avec elle et l'entreprise, des bilans réguliers faits hors du cadre de celle-ci. Se créent ainsi, au delà du fonctionnement des institutions, des solidarités qui se traduisent au sein même de l'entreprise, impliquant dirigeants et personnels (lire ci-après).

Des solutions d'emplois durables

Depuis l'installation d'ARI Insertion en Lot-et-Garonne, tout ce travail a déjà porté ses fruits : 106 personnes handicapées psychiques (reconnues comme travailleurs handicapés aux termes de la loi du 11 février 2005), ont été ou sont accompagnées en vue d'un emploi (parfois en intérim, parfois en CDI et en contrats aidés) en 2007.

Des solutions d'emploi durable (ce qui est le but recherché) ont été trouvées pour 25 % des personnes accompagnées et d'autres parcours sont bien engagés. Parmi ces personnes, certaines étaient sans emploi depuis plusieurs années... Le retour à l'emploi, fait aussi partie des priorités européennes.



Il a enfin trouvé sa place !

Depuis onze ans, il n'avait travaillé que très occasionnellement, enchaînant les petits boulots et les longues périodes d'incapacité. Conjuguant un handicap du dos et des troubles de comportement, à la quarantaine, il faisait a priori partie de ceux qui ne retrouveraient jamais d'emploi. Mais son chemin a croisé celui de Christelle Tuffery, de l'entreprise de travail temporaire d'insertion ANETTI. Elle s'est appuyée sur CAP Emploi qui s'est lui-même mis en relation avec ARI Insertion. Christelle Tuffery s'est aussi adressée à Jean-Marie

Tovo (au premier plan sur la photo), un employeur auprès duquel elle a souvent proposé en travail temporaire des personnes handicapées dont plusieurs sont aujourd'hui en CDI dans l'entreprise de travaux public qu'il dirige à Boé (Lot-et-Garonne).

Employant une cinquantaine de personnes, M. Tovo, aurait pu se contenter de payer les pénalités dues par les entreprises de plus de 20 salariés qui n'emploient pas 6 % de travailleurs handicapés. Mais, cela le fait bondir : « Même dans les travaux publics, nous employons des personnes handicapées et l'insertion d'une personne psychologiquement handicapée ne m'a pas fait peur », tient-il à souligner. Alors tout le monde s'y est mis, avec et autour du postulant. ARI Insertion est venue observer sur place, une fiche de poste a été élaborée en commun, un système de tutorat mis en place dans l'entreprise et les rapport sont constants, suivis, personnalisés avec ce quadragénaire dont l'un des handicaps psychiques « est de vouloir faire à toutes forces des tâches que son handicap physique ne lui permettent pas d'accomplir ». Parmi tous, au poste de triage du recyclage des déchets du bâtiment, il a enfin trouvé un emploi et sa place. Et tout le monde est solidaire.

Trois questions à



**Olivier
Bégué**

*Directeur
d'ARI
Insertion
Lot-et-Garonne
et Gironde*

« Une rampe d'accès à l'autre »

Quelle est la plus value d'ARI Insertion pour les acteurs de l'insertion professionnelle ?

L'association leur apporte un appui, des compétences dans l'accompagnement de personnes handicapées psychiques, une évaluation des difficultés mais aussi des potentialités de celles-ci en emploi, de façon à pouvoir proposer, puis de réaliser un parcours d'insertion professionnelle.

Quelle est la spécificité de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap psychique ?

Les autres formes de handicap sont plus visibles, mieux repérées que le handicap psychique. Pour le handicap physique la loi conduit à penser en terme d'aménagement ; de rampes d'accès, par exemple. Pour le handicap psychique, les dispositifs d'aménagement en situation professionnelle seront d'avantage des adaptations de poste et un travail de médiation. Ari Insertion est en effet, pour la personne handicapée psy-

chique, un médiateur qui permettra également à cette personne d'avoir une rampe d'accès... Une rampe d'accès à l'autre. L'autre en tant qu'entreprise, en tant qu'employeur.

Quel est l'apport du Fonds Social Européen (FSE) pour ARI Insertion ?

C'est grâce au FSE et à l'AGEFIPH (*Association Gestionnaire des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées*) qui financent pour 50 % chacun ARI Insertion, que l'on a pu créer en Lot-et-Garonne une structure spécialisée dans l'accompagnement professionnel de personnes en situation de handicap psychique. Jusqu'alors, aucune structure spécialisée n'existait dans ce domaine alors qu'il y avait des besoins clairement repérés d'accompagnement de ce public. En outre, l'action de ARI Insertion, qui suscite tout un travail en réseau et auprès des entreprises, concourt à mieux faire connaître le handicap psychique et cette connaissance facilite pour ces personnes l'accès ou le retour à l'emploi.

L'Europe, dans une logique de territorialisation a aussi été sensible au fait qu'il y avait des territoires mieux équipés que d'autres. Cela a permis au département du Lot-et-Garonne de bénéficier d'un dispositif qui n'existait pas jusqu'alors et Ari insertion avait déjà une grosse expérience en Gironde, où elle a également le soutien de l'Europe.



www.europe-en-aquitaine.eu